

L'ABSENTÉISME POUR CAUSE DE MALADIE EN 2019

Dans le cadre du suivi régulier de l'évolution de l'absentéisme maladie¹², l'Inspection générale de la sécurité sociale propose chaque année un bilan couvrant ses principaux aspects. Ce bilan comporte une vue globale de la problématique, une déclinaison du taux d'absentéisme selon différentes caractéristiques individuelles, une analyse sectorielle, une analyse des raisons médicales des absences ainsi qu'une estimation du coût direct de l'absentéisme.

Dans le contexte actuel de la crise sanitaire du COVID-19, disposer des informations les plus actuelles possibles est essentiel. Afin de répondre à ce besoin, le rapport absentéisme 2019 a été complété par une analyse de la situation observée au cours des 5 premiers mois de l'année 2020.

Sommaire

1	EVOLUTION RÉCENTE DU TAUX D'ABSENTÉISME	2
2	TAUX D'ABSENTÉISME SELON QUELQUES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES.....	4
3	ANALYSE SECTORIELLE	7
4	RAISONS MÉDICALES DES ABSENCES DES RÉSIDENTS	13
5	COÛT DIRECT DE L'ABSENTÉISME	16
6	PREMIERS CHIFFRES 2020	18
6.1	L'absentéisme entre janvier et mai 2020	18
6.2	Analyse de l'augmentation du taux d'absentéisme des salariés entre mars 2019 et mars 2020	19
7	MÉTHODOLOGIE	22
7.1	Champs étudié	22
7.2	Source	22
7.3	Définitions	22
7.4	Sélection des périodes de maladie	22
8	ANNEXE	23

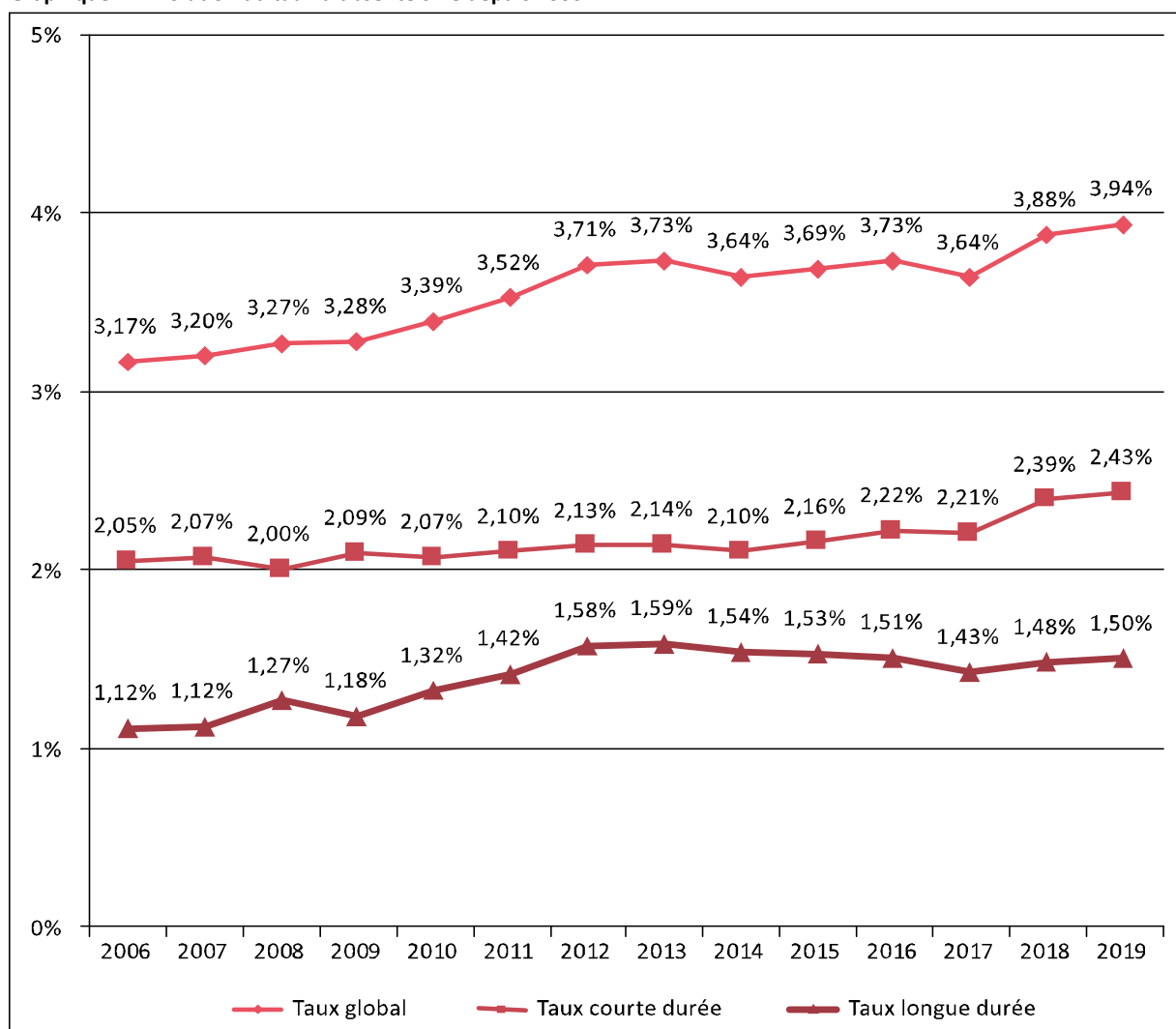
¹ Dans la suite du document, le terme « absentéisme » fera référence à l'absentéisme maladie.

² Seules les absences des salariés de statut privé sont couvertes par l'analyse. Ne sont donc pas considérées les absences des indépendants ainsi que celles des salariés qui ont droit à la continuation illimitée de la rémunération et qui, partant, ne bénéficient pas de l'indemnité pécuniaire versée par la Caisse nationale de santé (fonctionnaires, employés et ouvriers de l'État, fonctionnaires et employés communaux).

1 EVOLUTION RÉCENTE DU TAUX D'ABSENTÉISME

Entre 2018 et 2019, les indicateurs de l'absentéisme sont restés relativement stables. Le taux d'absentéisme s'est établi à 3,94% en 2019 contre 3,88% l'année précédente (+1,6%), la part des salariés absents s'est élevée à 55,2% (55,7% en 2018) et les salariés qui ont été absents ont connu en moyenne 2,72 épisodes d'absence (2,69 en 2018) d'une durée moyenne de 7,98 jours chacun (7,97 en 2018). Cette stabilisation du taux d'absentéisme s'observe aussi bien au niveau du taux de longue durée (période située entre le 22ème et le dernier jour de chaque absence) que du taux de courte durée (période située entre le 1er et le 21ème jour de chaque absence) (graphique 1).

Graphique 1 - Évolution du taux d'absentéisme depuis 2006

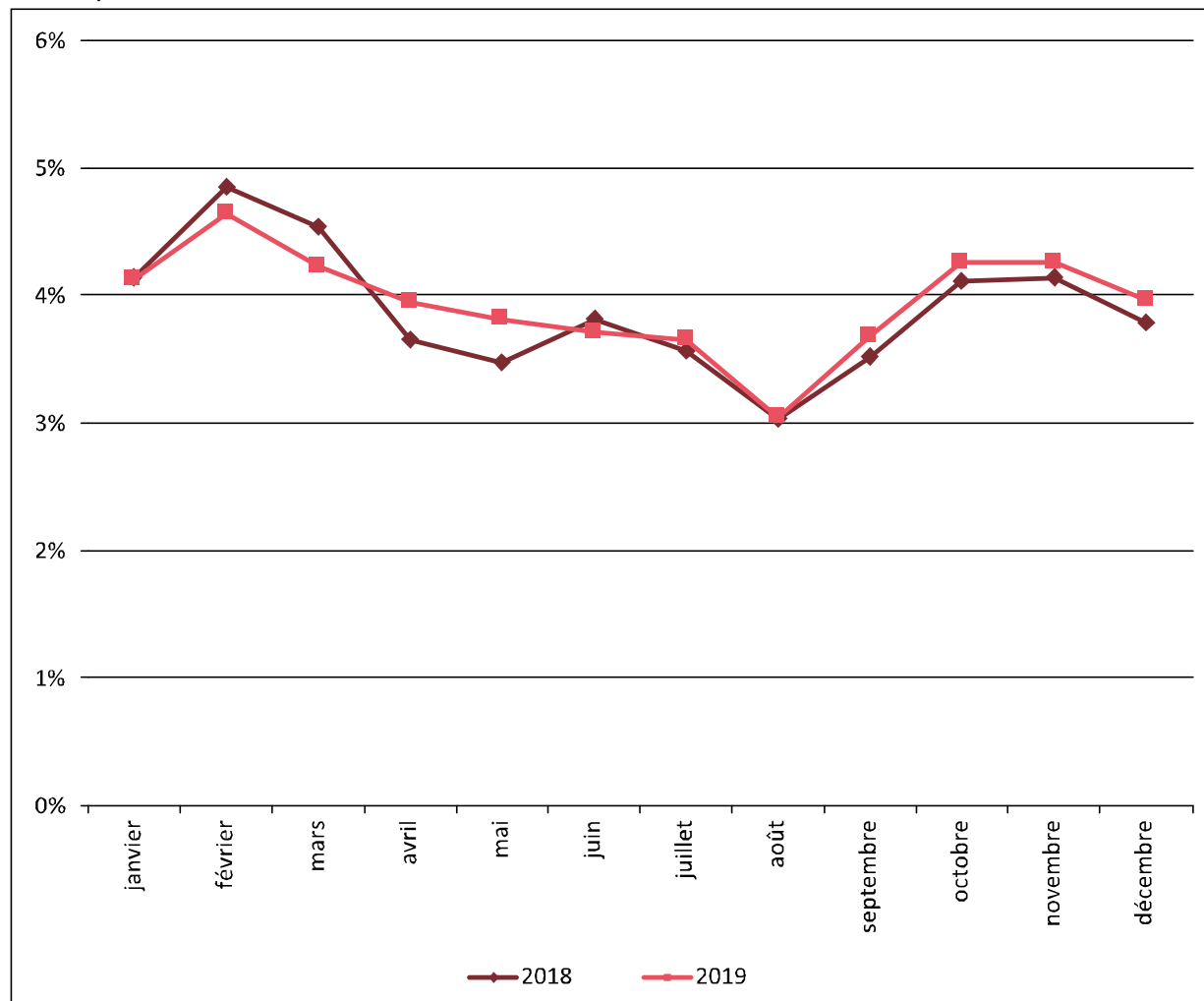


Entre 2018 et 2019, le taux d'absentéisme de courte durée est passé de 2,39% à 2,43% (+1,7%). Il affiche ainsi un niveau comparable à celui constaté en 2018 en dépit du fait que l'épidémie de grippe de la saison 2018/2019 a été moins prononcée que la précédente³. L'impact de cette dernière sur le taux d'absentéisme total (courte et longue durée) est mis en évidence par la comparaison entre les taux mensuels observés en 2018 et 2019. En particulier, le taux d'absentéisme total a atteint 4,33% sur le 1er trimestre 2019 contre 4,51% sur le 1er trimestre 2018 (graphique 2).

Le taux d'absentéisme de longue durée est passé, quant à lui, de 1,48% à 1,50% (+1,4%).

³ Réseau Sentinelles, INSERM/Sorbonne Université, <https://www.sentiweb.fr>

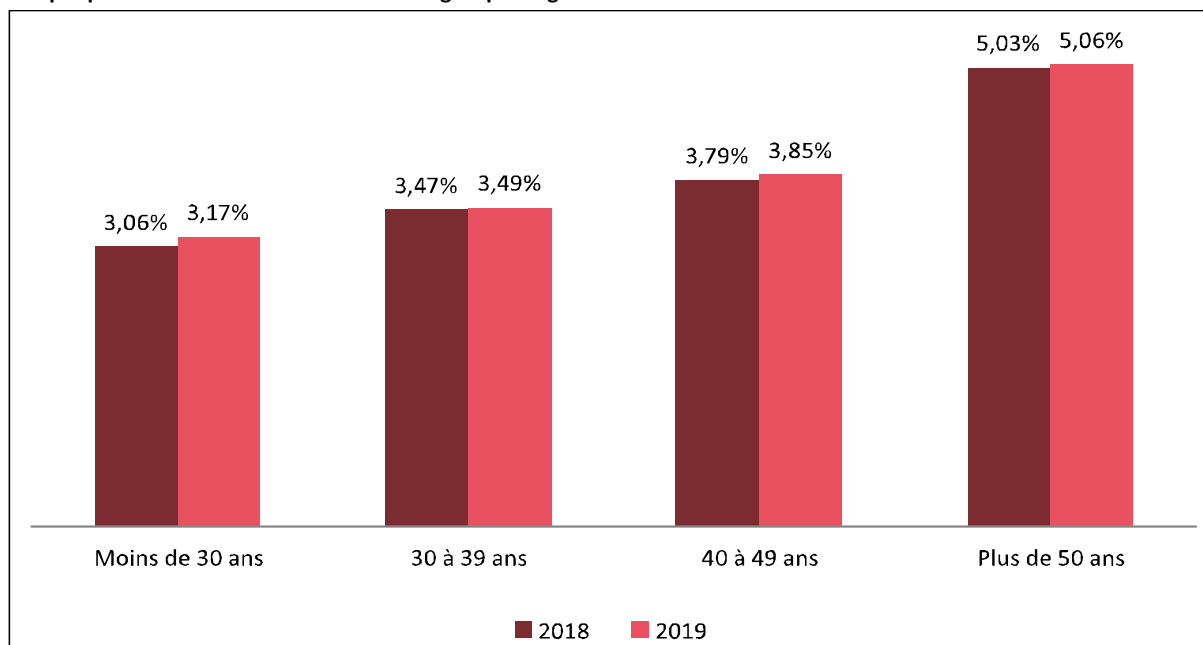
Graphique 2 - Évolution mensuelle du taux d'absentéisme pour les années 2018 et 2019 (Chiffres repris dans le tableau 3 de l'Annexe)



2 TAUX D'ABSENTÉISME SELON QUELQUES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES

L'âge est un facteur aggravant de l'absentéisme. Le taux d'absentéisme des plus de cinquante ans est 1,6 fois plus élevé que celui des moins de trente ans. Entre 2018 et 2019, le taux d'absentéisme est resté relativement stable dans chaque tranche d'âge de la population (graphique 3).

Graphique 3 - Taux d'absentéisme selon le groupe d'âge en 2018 et 2019



À côté de l'âge, d'autres caractéristiques individuelles comme la résidence, le genre ou encore le type d'activité font partie des déterminants de l'absentéisme (tableau 1).

Tableau 1. - Taux d'absentéisme 2019 selon la résidence, le genre et le type d'activité

	Frontaliers			Résidents			Femmes	Hommes	TOTAL
	Femmes	Hommes	TOTAL	Femmes	Hommes	TOTAL			
Salariés exerçant une activité manuelle⁴	6,73%	5,12%	5,47%	4,93%	4,67%	4,79%	5,37%	4,91%	5,08%
Autres salariés	4,44%	2,82%	3,52%	3,48%	2,16%	2,82%	3,92%	2,51%	3,17%
TOTAL	4,94%	3,84%	4,23%	4,09%	3,28%	3,68%	4,42%	3,58%	3,94%

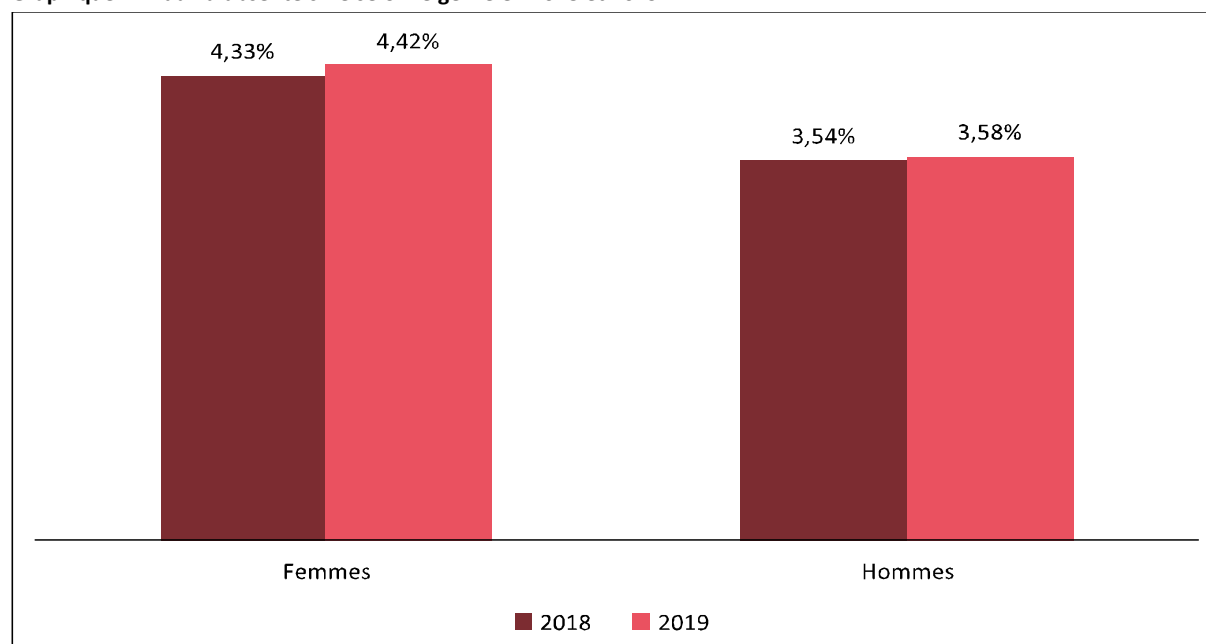
Le taux d'absentéisme des femmes (4,42%) est supérieur à celui des hommes (3,58%). Cet écart est souvent expliqué par certaines spécificités physiologiques des femmes ainsi que par leur implication plus forte dans les tâches familiales. Le taux d'absentéisme des femmes, qui était de 4,33% en 2018, affiche une progression de 2,1%. Le taux d'absentéisme des hommes, qui était de 3,54% en 2018, affiche une progression de 1,1% (graphique 4).

Le taux d'absentéisme des frontaliers (4,23%) est supérieur à celui des résidents (3,68%). Le fait de résider au-delà des frontières est porteur d'un certain nombre de particularités qui peuvent expliquer cet écart. Parmi celles-ci, il y lieu de mentionner les durées de trajet domicile-travail qui sont majorées et qui peuvent être vues comme une source de fatigue et de stress supplémentaire. Il y a également lieu de supposer l'existence de différences quant aux habitudes des prescripteurs (dans la durée de l'arrêt maladie notamment). Le taux d'absentéisme des frontaliers, qui était de 4,18% en 2018, progresse de

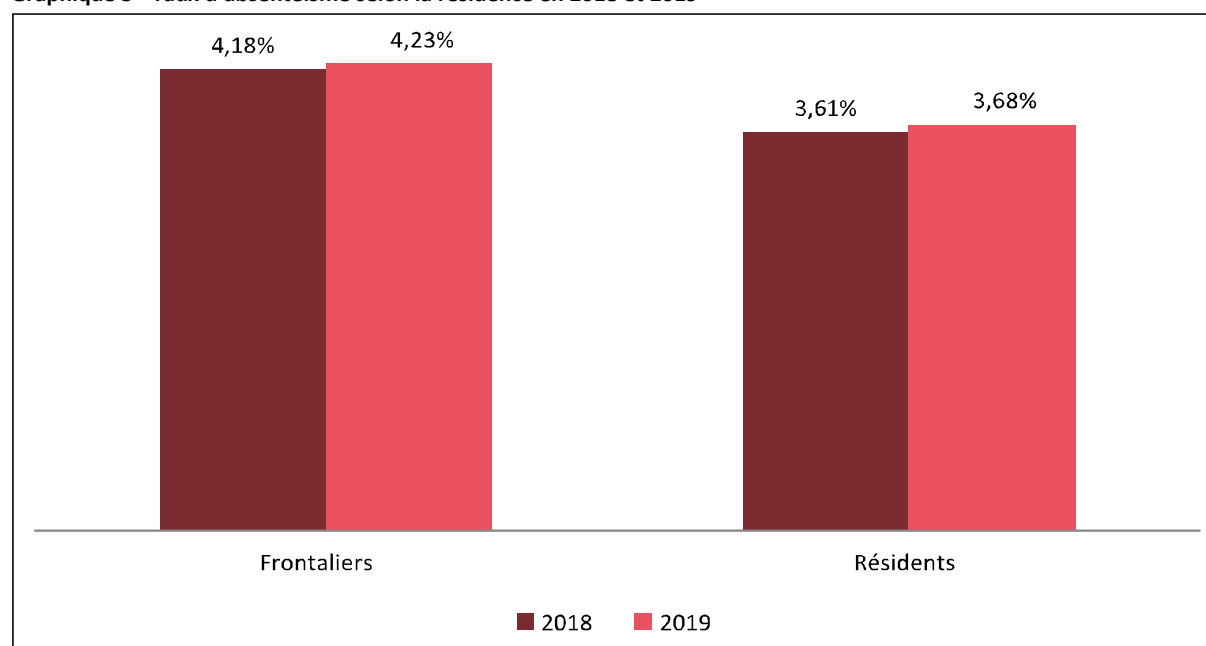
⁴ L'information sur le caractère manuel de l'activité apparaît dans la déclaration d'entrée des salariés introduite par les employeurs auprès du Centre commun de la sécurité sociale.

1,2%. Le taux d'absentéisme des résidents, qui était de 3,61% en 2018, affiche une progression de 1,9% (graphique 5).

Graphique 4 - Taux d'absentéisme selon le genre en 2018 et 2019

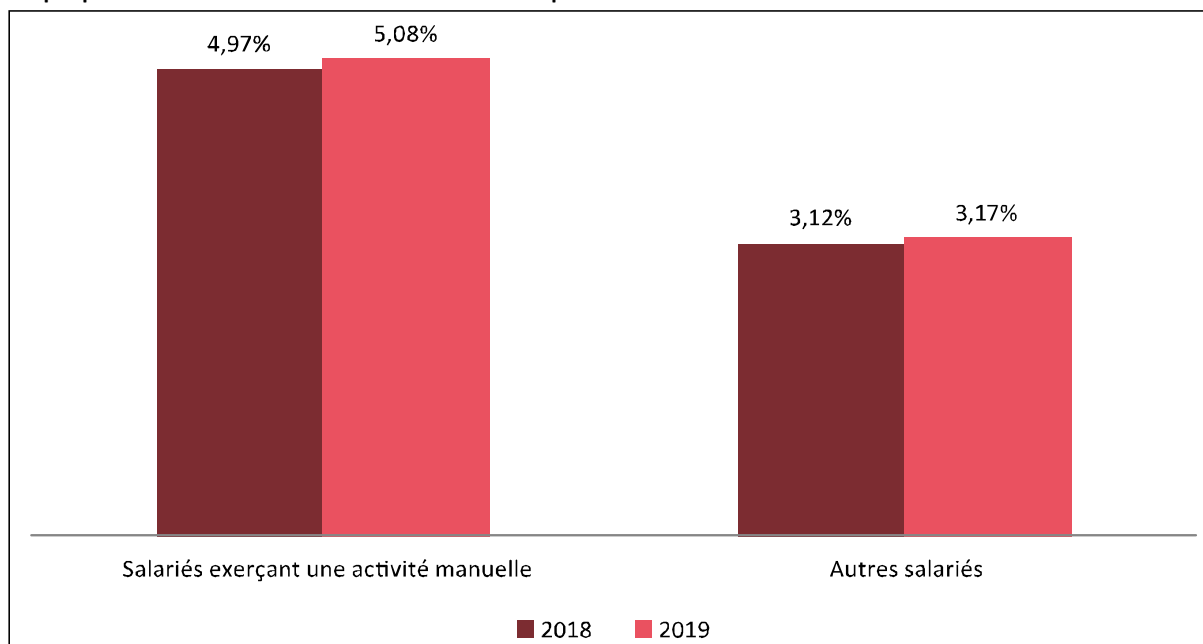


Graphique 5 - Taux d'absentéisme selon la résidence en 2018 et 2019



Le taux d'absentéisme des salariés exerçant une activité manuelle (5,08%) est supérieur à celui des autres salariés (3,17%). Cet écart s'explique par la pénibilité du travail manuel par rapport au travail intellectuel. Le taux d'absentéisme des salariés exerçant une activité manuelle, qui était de 4,97% en 2018, affiche une progression de 2,2%. Le taux d'absentéisme des autres salariés, qui était de 3,12% en 2018, affiche une progression de 1,6% (graphique 6).

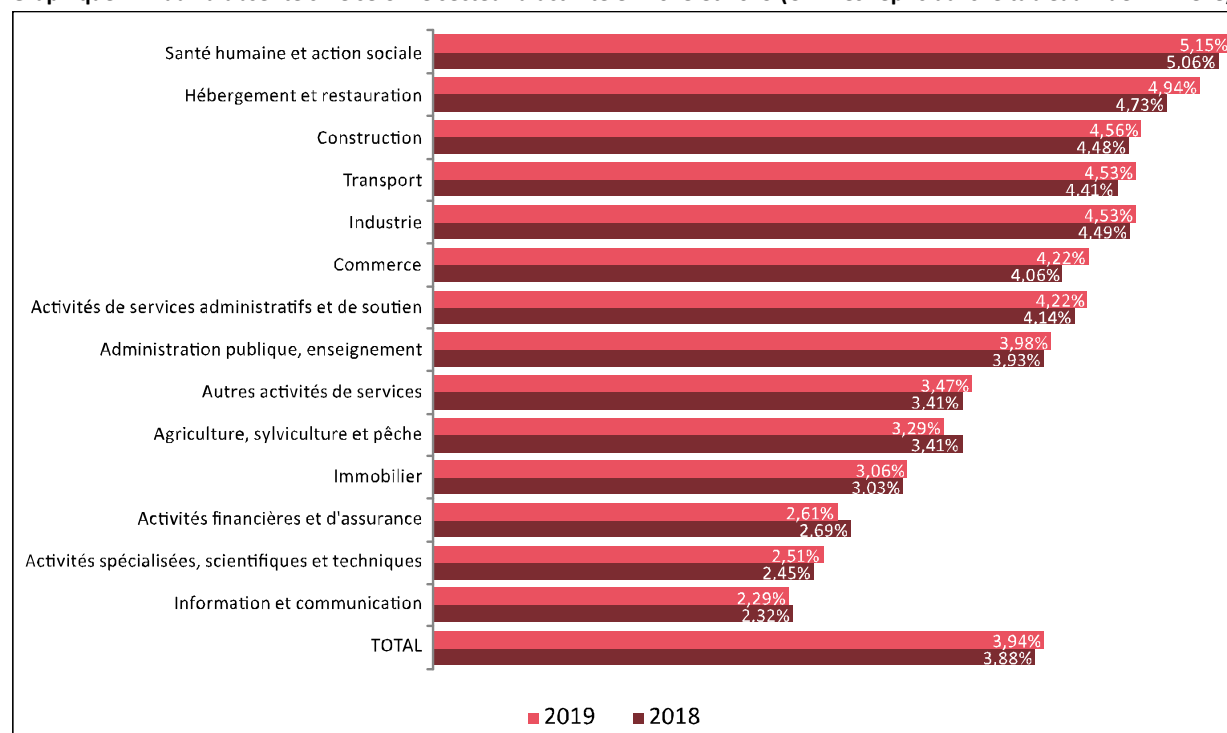
Graphique 6 - Taux d'absentéisme selon le statut socioprofessionnel en 2018 et 2019



3 ANALYSE SECTORIELLE

Le taux d'absentéisme varie fortement d'un secteur d'activité à l'autre. Ces variations s'expliquent par des conditions de travail spécifiques ainsi que par certaines caractéristiques individuelles des salariés appartenant aux différents secteurs (p. ex. structure d'âge). Le graphique 7 présente les taux d'absentéisme par secteur pour les années 2018 et 2019.

Graphique 7 - Taux d'absentéisme selon le secteur d'activité en 2018 et 2019 (Chiffres repris dans le tableau 4 de l'Annexe)

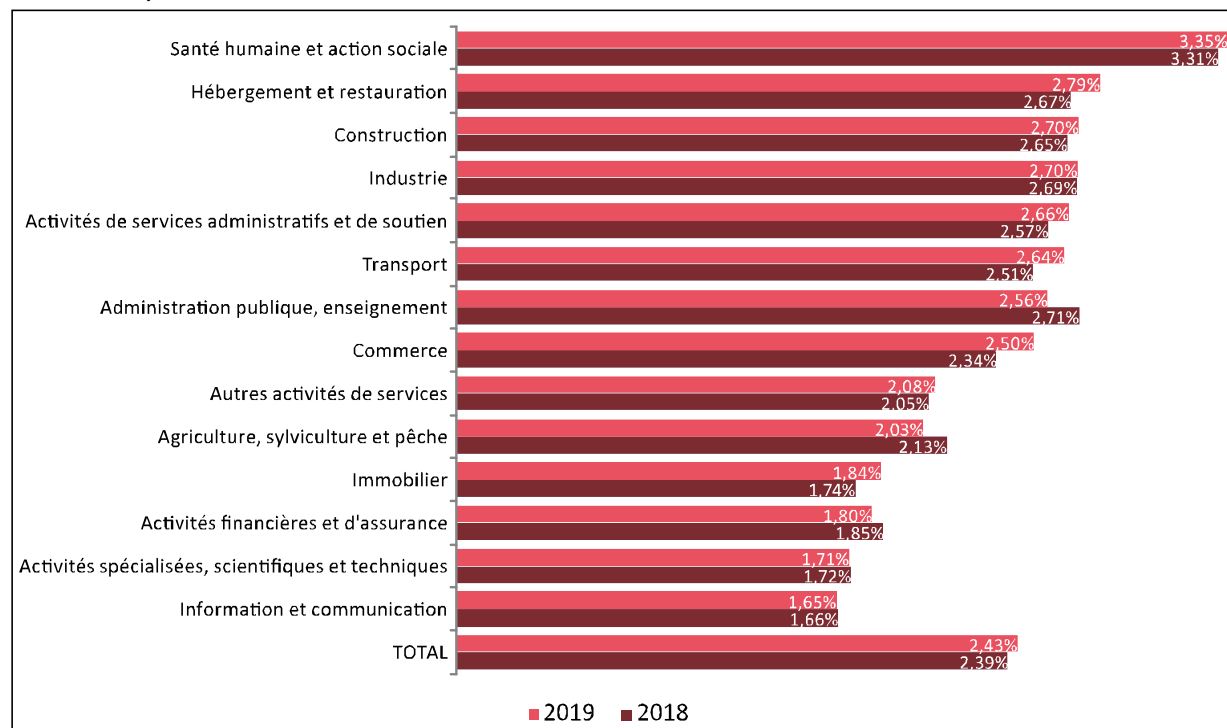


Le secteur de la santé humaine et de l'action sociale est le secteur ayant le taux d'absentéisme le plus élevé (5,15%). Le secteur de l'hébergement et de la restauration affiche la hausse la plus forte entre 2018 et 2019 (+ 4,4%). D'une façon plus générale, à l'exception des secteurs de l'agriculture, des activités financières et d'assurance et de l'information et communication, tous les secteurs ont vu leur taux augmenter ou stagner.

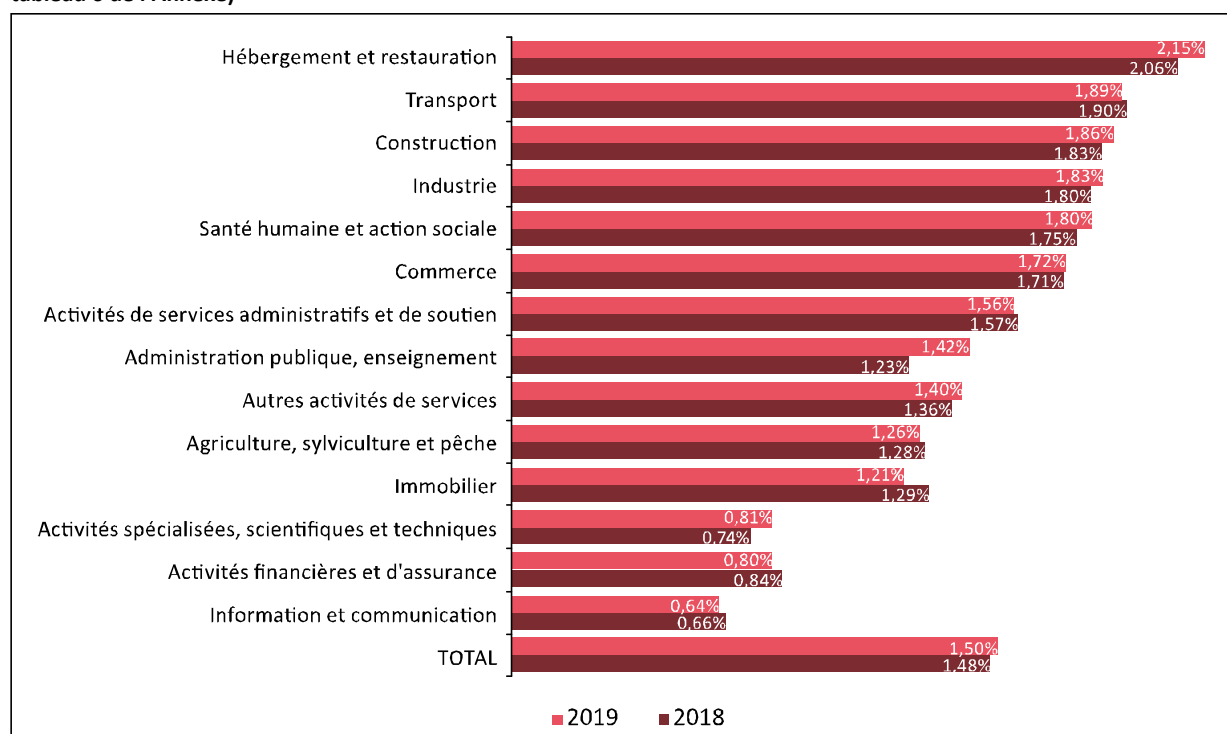
En ce qui concerne la courte durée, la plupart des secteurs affichent un taux stable ou en légère hausse (graphique 8). Avec une augmentation de 6,9%, le secteur du commerce affiche la progression la plus forte. Le secteur de l'administration publique et de l'enseignement présente, quant à lui, la baisse la plus importante (- 5,2%).

En ce qui concerne la longue durée, la plupart des secteurs voient également leur taux se stabiliser ou augmenter légèrement (graphique 9). Avec une augmentation de 15,3% c'est le secteur de l'administration publique et de l'enseignement qui affiche la hausse la plus forte. Le secteur de l'immobilier présente, quant à lui, la diminution la plus importante (- 6,0%).

Graphique 8 - Taux d'absentéisme de courte durée selon le secteur d'activité en 2018 et 2019 (Chiffres repris dans le tableau 5 de l'Annexe)



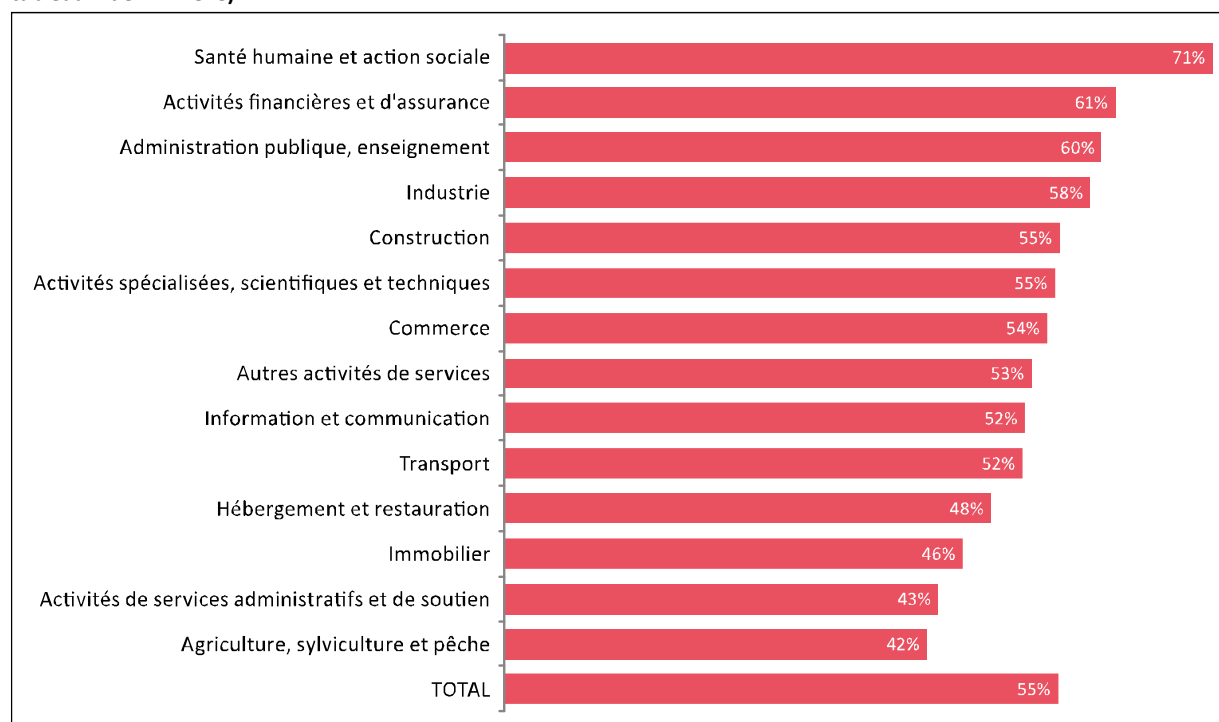
Graphique 9 - Taux d'absentéisme de longue durée selon le secteur d'activité en 2018 et 2019 (Chiffres repris dans le tableau 6 de l'Annexe)



Outre les écarts entre les taux d'absentéisme sectoriels mis en évidence par les graphiques 7 à 9, il existe d'importantes différences, d'un secteur à l'autre, entre l'occurrence, la récurrence ainsi que la durée moyenne des absences.

En 2019, 71% des salariés appartenant au secteur de la santé humaine et de l'action sociale ont été absents pour cause de maladie. Cette proportion chute à 42% pour le secteur de l'agriculture (graphique 10).

Graphique 10 - Part de salariés absents pour cause de maladie en 2019 selon le secteur d'activité (Chiffres repris dans le tableau 7 de l'Annexe)

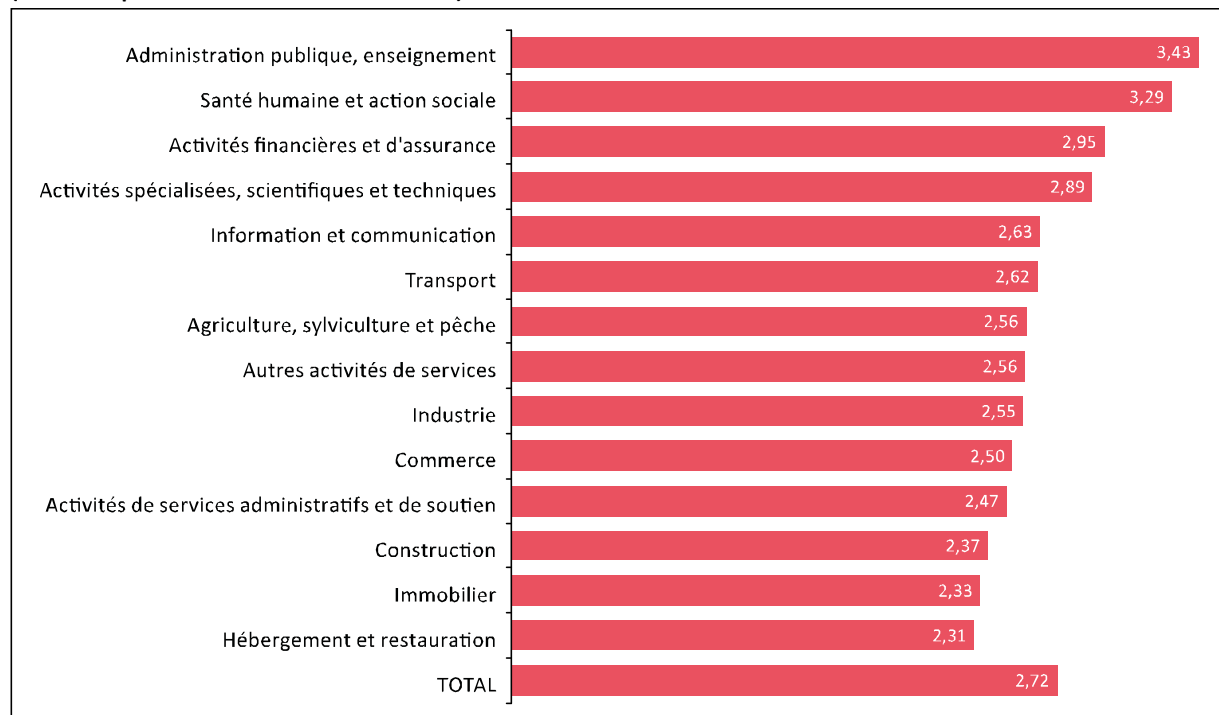


Alors que les salariés de droit privé appartenant au secteur de l'administration publique et de l'enseignement⁵ qui ont été absents au cours de l'année 2019 ont connu en moyenne 3,43 épisodes de maladie, ceux appartenant au secteur de l'hébergement n'en ont connu que 2,31 (graphique 11).

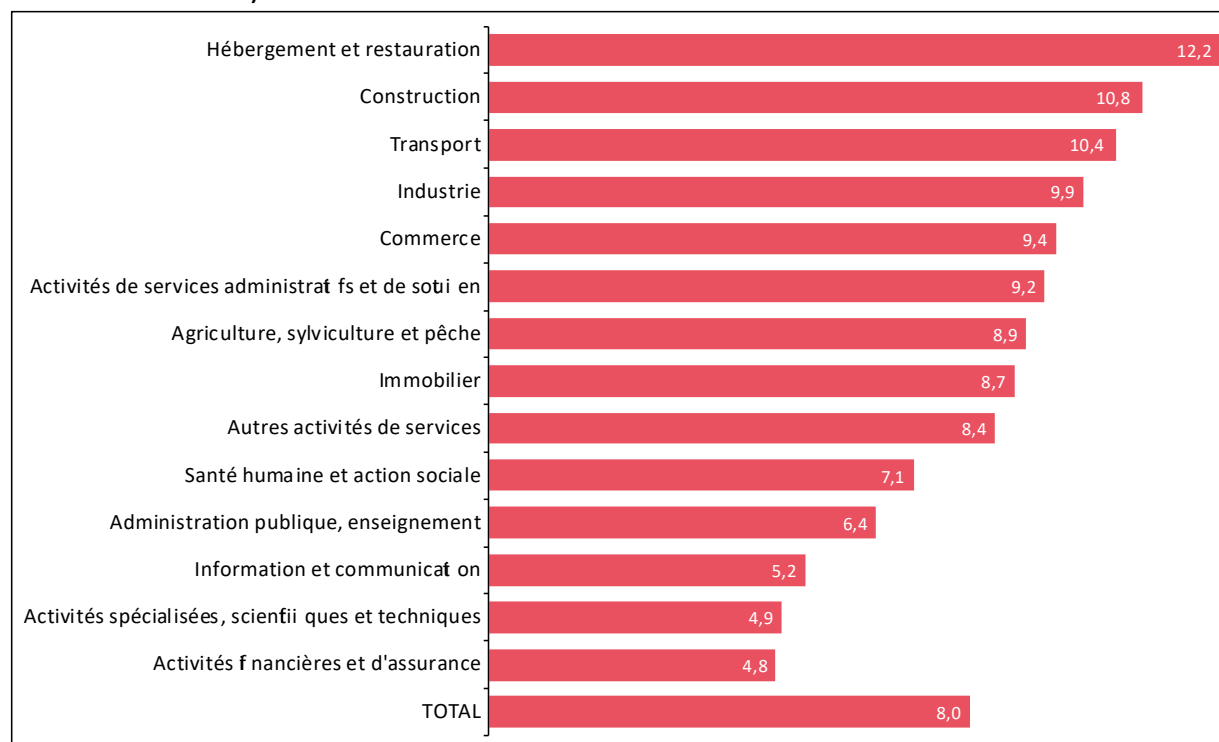
En ce qui concerne la durée des absences, il existe également des fortes disparités sectorielles. En effet, la durée moyenne varie de 4,8 jours dans le secteur des activités financières et d'assurance, à 12,2 jours dans le secteur de l'hébergement et de la restauration (graphique 12).

⁵ Les données du secteur Administration publique ne concernent que les salariés de droit privé. Le secteur « Enseignement » ne concerne que l'enseignement privé.

Graphique 11 - Nombre moyen d'épisodes en 2019 selon le secteur d'activité (pour les salariés absents au moins une fois)
(Chiffres repris dans le tableau 8 de l'Annexe)



Graphique 12 - Durée moyenne des absences en 2019 selon le secteur d'activité (en nombre de jours) (Chiffres repris dans le tableau 9 de l'Annexe)



Les indicateurs présentés dans ce chapitre ne sont que des moyennes et ne permettent donc pas de se faire une idée de l'hétérogénéité existant à l'intérieur de chacun des secteurs. Un aperçu de cette dernière est donné par le tableau 2 qui présente les valeurs des 25^{ème} et 75^{ème} percentiles de la distribution du taux d'absentéisme des entreprises appartenant à un secteur donné (taux d'absentéisme en dessous desquels se situent 25% puis 75% des entreprises).

Tableau 2 - Dispersion des taux d'absentéisme au sein des différents secteurs d'activité en 2019 (25^{ème} et 75^{ème} percentiles)

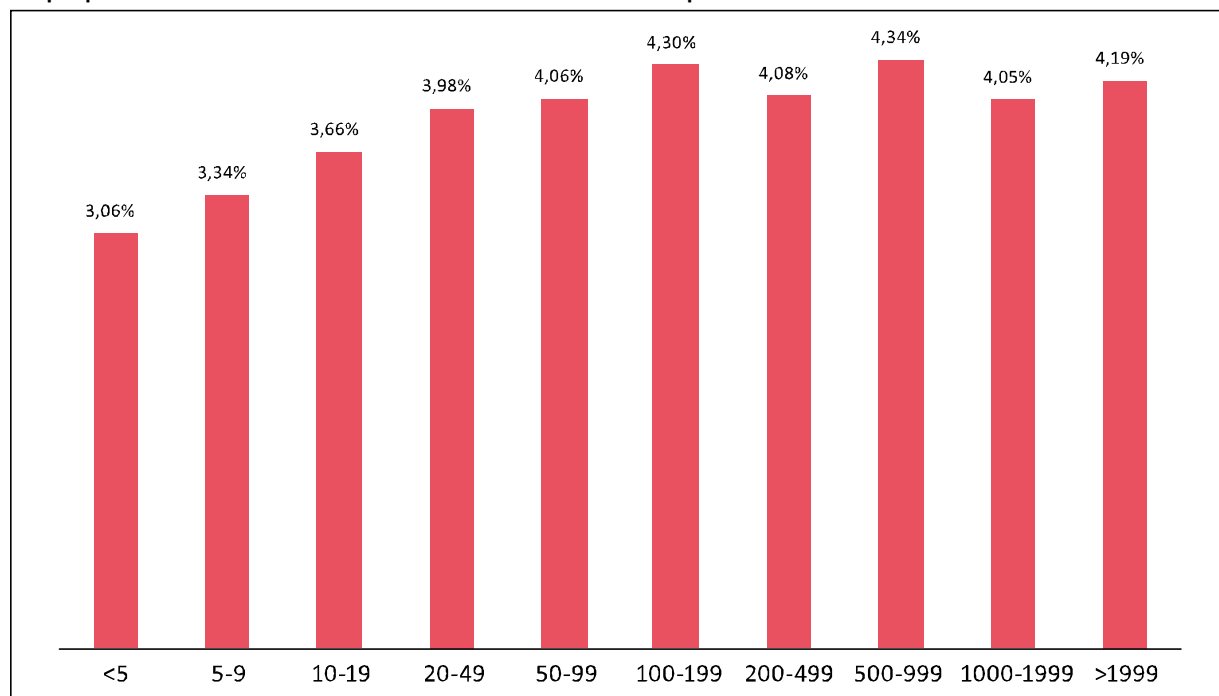
SECTEUR	25 ^{ème} percentile	75 ^{ème} percentile
Activités de services administratifs et de soutien	0,0%	3,8%
Activités financières et d'assurance	0,0%	1,6%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,0%	2,3%
Administration publique, enseignement	0,0%	3,6%
Agriculture, sylviculture et pêche	0,0%	2,6%
Autres activités de services	0,0%	2,9%
Commerce	0,0%	3,9%
Construction	0,5%	5,7%
Hébergement et restauration	0,1%	5,5%
Immobilier	0,0%	2,5%
Industrie	0,8%	5,2%
Information et communication	0,0%	1,8%
Santé humaine et action sociale	0,0%	4,4%
Transport	0,1%	5,2%

Le secteur de la construction est l'un des secteurs au sein duquel le taux d'absentéisme affiche la plus grande hétérogénéité. D'un côté, plus de 25% des entreprises qui appartiennent à ce secteur ont affiché un taux d'absentéisme inférieur à 0,5% mais d'un autre côté, plus de 25% des entreprises ont vu leur taux dépasser 5,7%.

Parmi les facteurs explicatifs de la variabilité du taux d'absentéisme des entreprises appartenant à un même secteur d'activité, on peut mentionner les conditions de travail qui leur sont propres ainsi que certaines caractéristiques individuelles des salariés qui y sont attachés (p. ex. structure d'âge). On peut également penser que la taille de l'entreprise joue un rôle dans son absentéisme étant donné que plus cette dernière sera petite, plus grande sera la probabilité qu'aucun de ses salariés ne soit malade au cours de l'année. Par ailleurs, on peut imaginer que plus la taille de l'entreprise sera petite, plus les salariés seront proches de leur manager et auront de chances de se connaître les uns les autres. Cette proximité pourrait faciliter la prise de conscience qu'ont les salariés de l'impact de leur absence sur l'entreprise ainsi que sur leurs collègues.

Au vu du graphique 13, la taille de l'entreprise semble bel et bien influencer le taux d'absentéisme mais jusqu'à une certaine limite. Pour les entreprises de moins de 200 salariés, taille et taux d'absentéisme sont positivement corrélés. À partir de 200 salariés, la taille de l'entreprise ne semble plus jouer. Une explication à cet effet de seuil pourrait être que dans les grandes structures c'est la taille des équipes au sein desquelles les salariés évoluent qui devient déterminante.

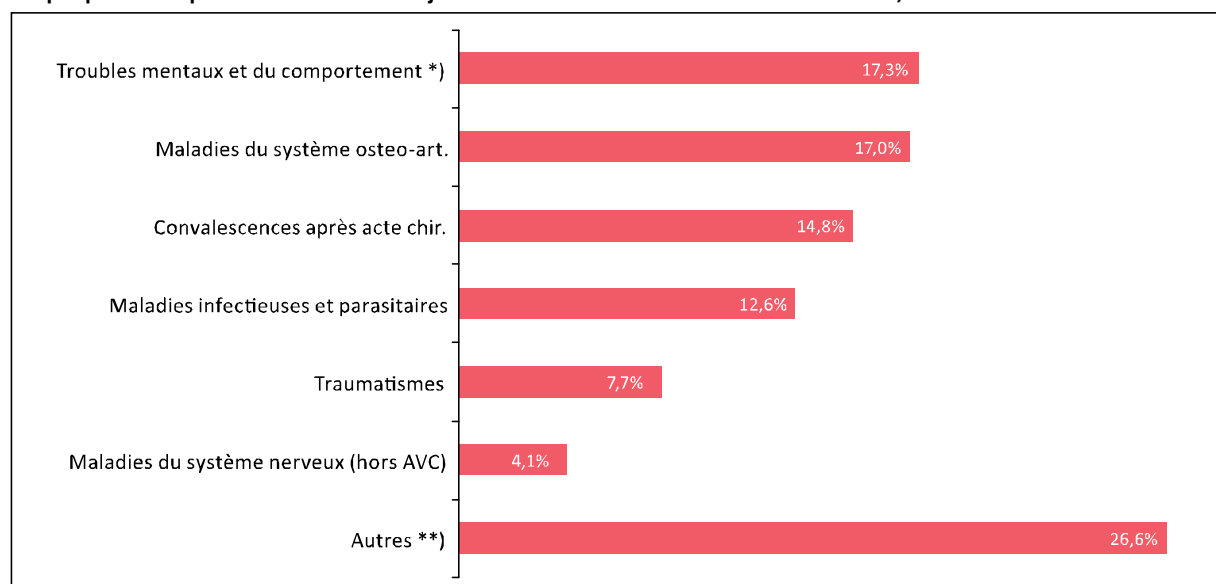
Graphique 13 - Taux d'absentéisme en 2019 selon la taille de l'entreprise



4 RAISONS MÉDICALES DES ABSENCES DES RÉSIDENTS ⁶

En 2019, les absences liées aux troubles mentaux et du comportement ont concentré la plus grande part des jours de maladie des salariés résidents (17,3%) (graphique 14).

Graphique 14 - Répartition du nombre de jours de maladie des salariés résidents en 2019, selon la raison médicale



*) Les dépressions constituent la majorité des diagnostics associés aux absences reprises sous cette catégorie.

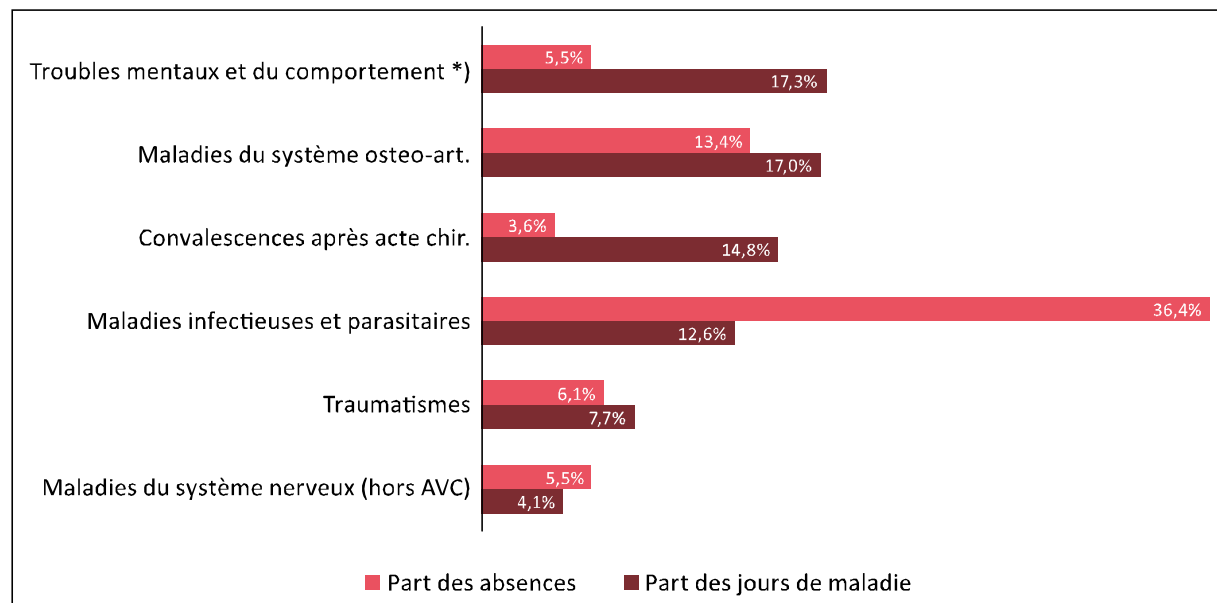
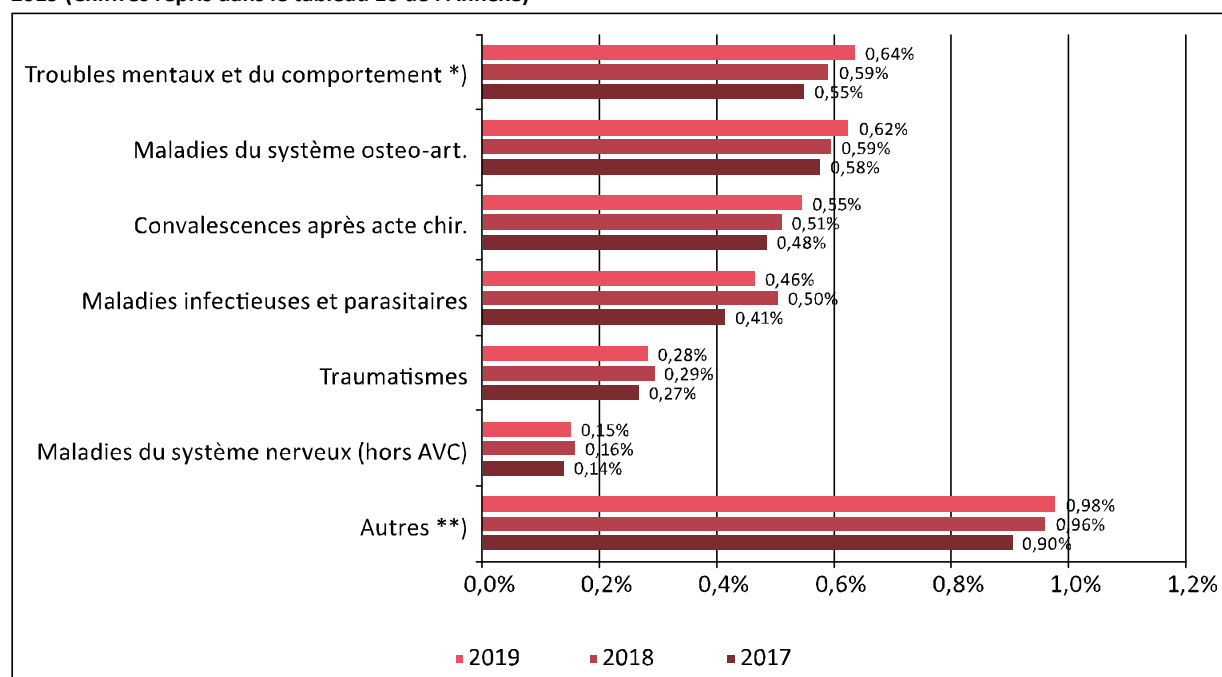
**) Cette catégorie comporte les absences regroupées sous l'appellation « Autres maladies » qui représentent 12,1% de l'ensemble des jours de maladie ainsi que 11 autres raisons médicales qui en représentent 1,3% chacune en moyenne.

Alors que certaines pathologies concernent un grand nombre d'absences dont la durée est relativement courte en moyenne, d'autres concernent un nombre d'absences plus faible mais dont la durée est plus longue en moyenne. Les absences liées aux troubles mentaux et du comportement (principalement des dépressions) ont ainsi représenté 17,3% des jours de maladie mais seulement 5,5% des épisodes d'absence. À l'opposé, les absences liées à une maladie infectieuse ou parasitaire (grippe, gastro-entérites, sinusites, otites...) ont représenté 36,4% des absences mais seulement 12,6% des jours de maladie (graphique 15).

Par ailleurs, les maladies infectieuses et parasitaires sont la principale raison des arrêts de courte durée (moins de 21 jours). En 2019, ces maladies ont représenté 28,5% des jours de maladie de cette catégorie d'absences contre 30,9% en 2018. En ce qui concerne les arrêts de longue durée, ce sont les troubles mentaux et du comportement qui en sont la cause principale. En 2019, ces maladies ont représenté 24,9% des jours de maladie de cette catégorie d'absences contre 23,8% en 2018.

Enfin, la décomposition du taux d'absentéisme des salariés résidents selon la raison médicale nous indique que les troubles mentaux et du comportement, les maladies du système ostéo-articulaire ainsi que les convalescences après acte chirurgical sont les principaux moteurs de l'augmentation du taux d'absentéisme observée en 2019 (graphique 16).

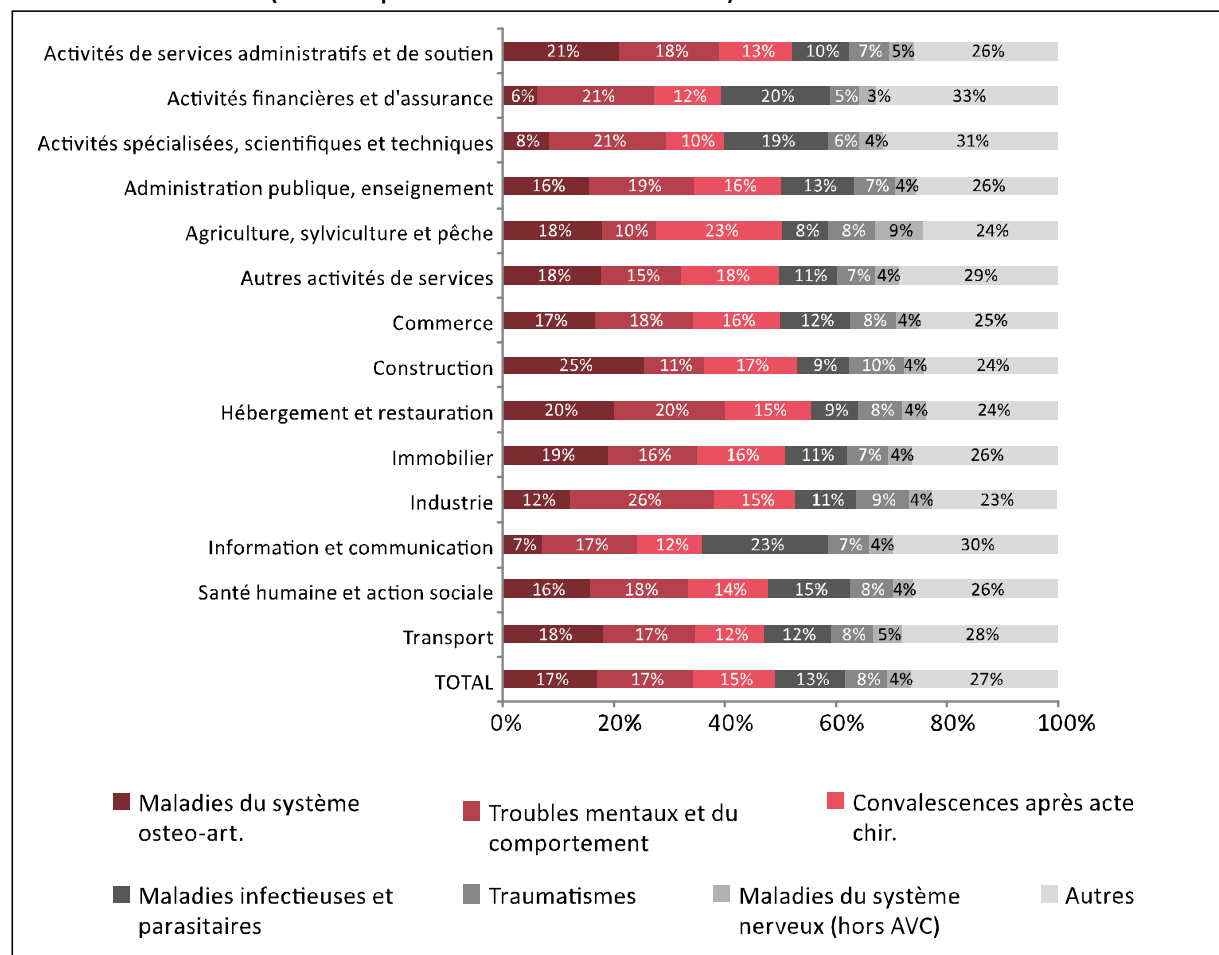
⁶ Pour l'analyse des raisons médicales, seuls les salariés résidents sont considérés. Les diagnostics proviennent des déclarations remplies par les médecins et sont regroupés conformément à la classification internationale des maladies (CIM-10). Les données relatives aux frontaliers ne sont pas exploitables car seuls 20% des diagnostics sont codifiés contre 80% pour les résidents.

Graphique 15 - Répartition du nombre de jours et du nombre d'épisodes de maladie des salariés résidents en 2019, selon la raison médicale**Graphique 16 - Décomposition du taux d'absentéisme des salariés résidents selon la raison médicale pour les années 2017 à 2019 (Chiffres repris dans le tableau 10 de l'Annexe)****Guide de lecture :**

- Pour une année donnée, la somme des contributions des différentes raisons médicales est égale au taux d'absentéisme des salariés résidents.
- En 2019, les maladies du système ostéo-articulaire ont concerné 0,62% des jours pendant lesquels les salariés résidents ont exercé une activité.

D'un secteur d'activité à l'autre, le poids que représente chacune des principales raisons médicales dans les absences varie fortement. À titre d'exemple, alors que les troubles mentaux et du comportement représentent 10,6% des jours de maladie dans le secteur de la construction, ils en représentent 26,1% dans le secteur de l'industrie (graphique 17).

Graphique 17 - Poids des principales raisons médicales dans le nombre de jours de maladie des salariés résidents en 2019 selon le secteur d'activité (Chiffres repris dans le tableau 11 de l'Annexe)

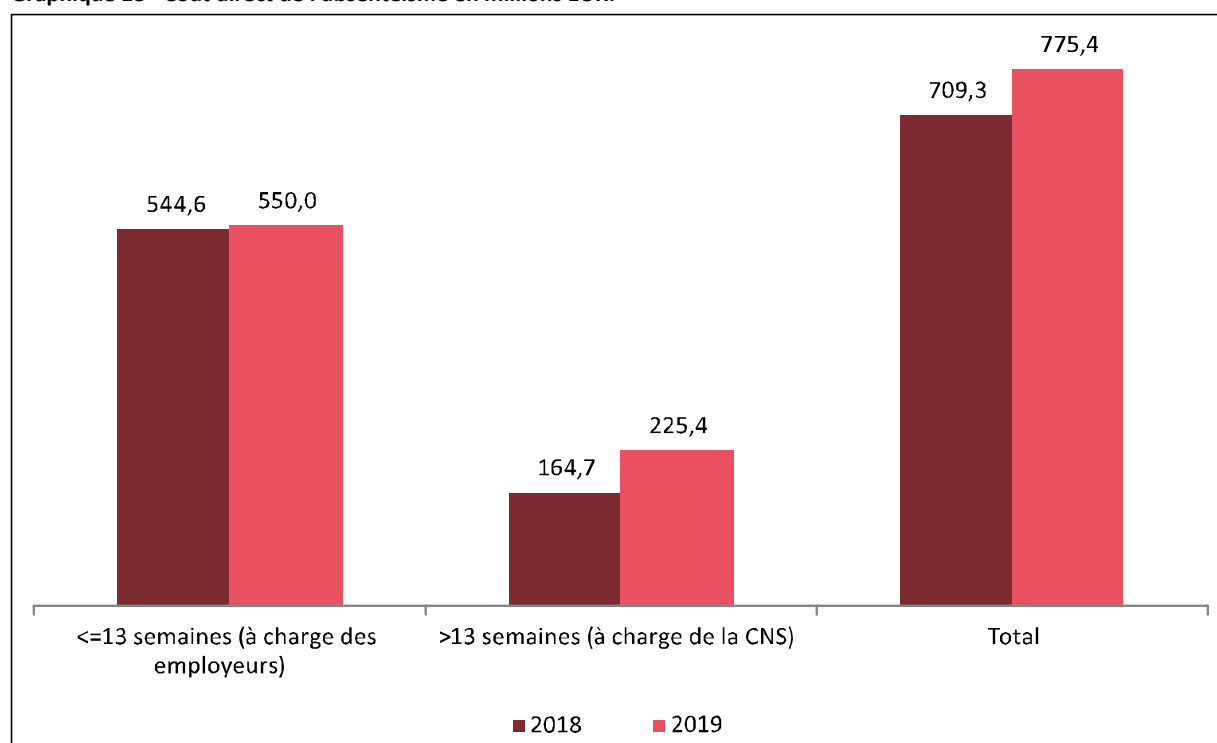


5 COÛT DIRECT DE L'ABSENTÉISME

Le coût direct de l'absentéisme est constitué du montant de la continuation de la rémunération en cas de maladie à charge des employeurs (13 premières semaines) ainsi que des indemnités pécuniaires de maladie versées par la Caisse nationale de santé (CNS), augmentées de la part patronale des cotisations. Les coûts indirects que subissent les patrons (coût de la perte de productivité, coûts de remplacement etc...) ne sont pas considérés.

Entre 2018 et 2019, le coût direct de l'absentéisme est passé de 709,3 millions EUR à 775,4 millions EUR⁷ (+9,3%) (graphiques 18). Rapporté à la rémunération totale des salariés⁸, afin notamment de neutraliser la progression de l'emploi ainsi que celle des salaires, ce coût passe de 2,59% à 2,68% (+3,8%) (graphique 19).

Graphique 18 - Coût direct de l'absentéisme en millions EUR.



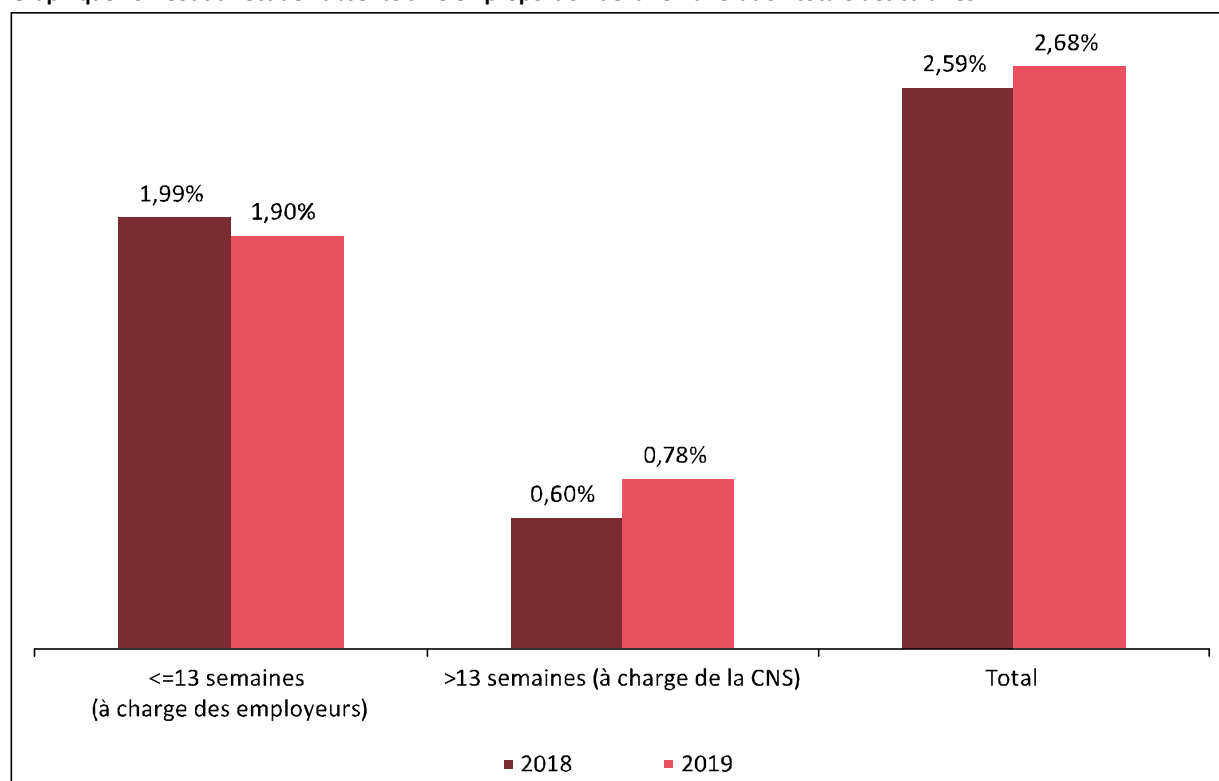
À noter que la différence observée entre le rythme de progression des dépenses à charge de la CNS (+36,9%) et celui des dépenses à charge des employeurs (+1,0%) s'explique principalement par les effets de la loi du 10 août 2018, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, modifiant le Code du travail et le Code de la sécurité sociale en matière de maintien du contrat de travail et de reprise progressive du travail en cas d'incapacité prolongée⁹.

⁷ Ce montant s'appuie sur les projets de décomptes 2019 de la CNS et de la Mutualité des employeurs (hors montant exceptionnel de 4,1 millions EUR résultant de redressements en lien avec les périodes d'essai).

⁸ Total des rémunérations en espèces ou en nature versées par les employeurs. Le montant de la rémunération des salariés (D.1) provient des comptes nationaux publiés par le STATEC. Le secteur de l'Administration publique (O) n'est pas pris en compte.

⁹ Mazoyer, T. (2020). Coût des absences au travail pour cause de maladie au Luxembourg. Quels effets de la loi du 10 août 2018 ? *Série Cahiers statistiques, Inspection Générale de la Sécurité Sociale, Luxembourg*.

Graphique 19 - Coût direct de l'absentéisme en proportion de la rémunération totale des salariés

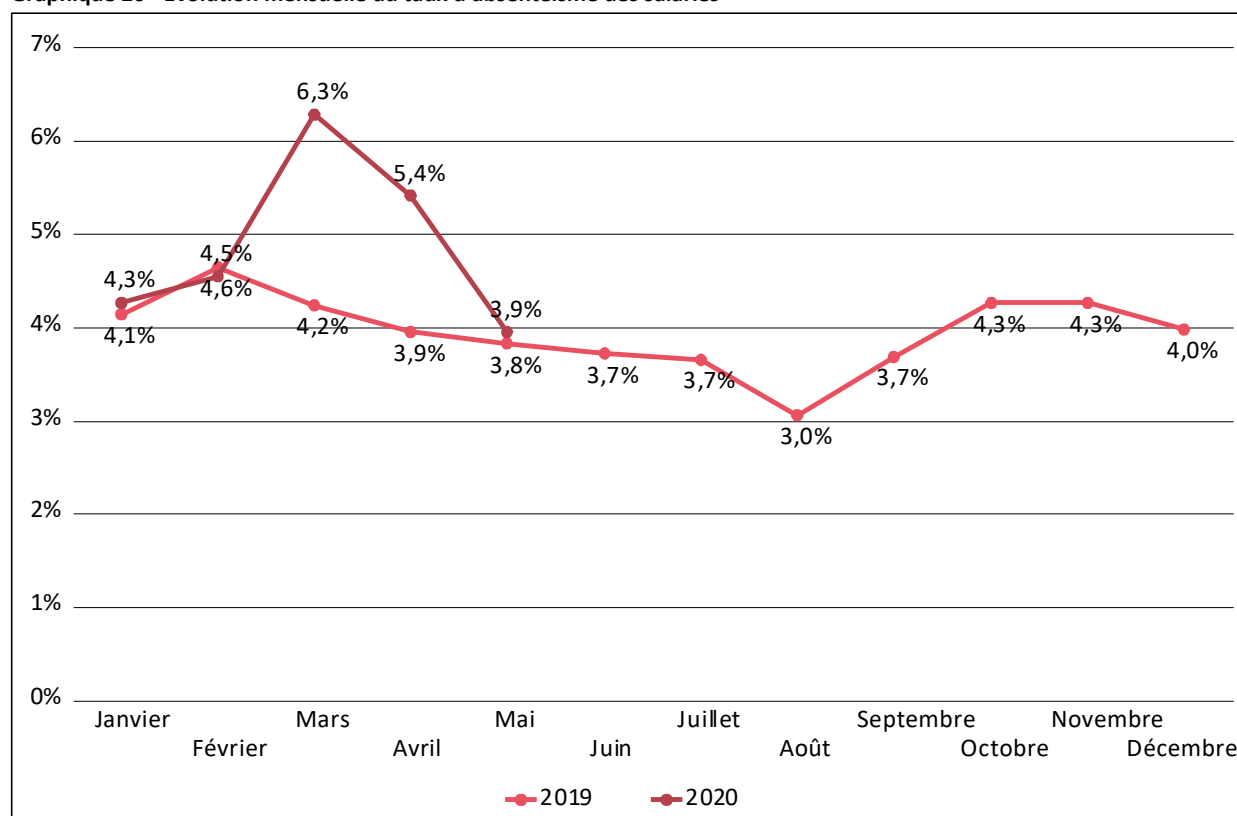


6 PREMIERS CHIFFRES 2020¹⁰

6.1 L'ABSENTÉISME ENTRE JANVIER ET MAI 2020

Depuis le début de la crise sanitaire du COVID-19, le nombre de jours d'absence au travail pour cause de maladie a fortement progressé au Luxembourg. La progression la plus forte a été observée au cours du mois de mars 2020 où le nombre total de jours d'absence maladie déclaré à la CNS (salariés et non-salariés) a augmenté de 52% par rapport au mois de mars 2019 pour atteindre 821 374 jours. Par la suite, cette dynamique s'est quelque peu atténuée. Le nombre de jours d'absence comptabilisé en avril 2020 a augmenté de 35% par rapport à avril 2019 puis le taux de progression calculé entre mai 2019 et mai 2020 est redescendu à +3%. Cette tendance se retrouve dans l'évolution mensuelle du taux d'absentéisme des salariés qui a atteint un pic de 6,3% en mars 2020 pour redescendre à 5,4% en avril puis à 3,9% en mai, affichant ainsi un niveau comparable de celui constaté en 2019 (graphique n°20).

Graphique 20 - Évolution mensuelle du taux d'absentéisme des salariés



De manière plus détaillée, la progression du nombre total de jours de maladie, constatée en mars, repose à la fois sur l'augmentation du nombre de personnes absentes et sur celle du nombre moyen de jours par personnes absentes. Le nombre de personnes est passé de 69 114 à 83 096 (+20%) entre mars 2019 et mars 2020. Le nombre de jours par personnes est passé de 7,8 à 9,9 (+27%).

Les progressions constatées en avril et en mai reposent, quant à elles, uniquement sur l'augmentation du nombre de jours par personnes, le nombre de personnes absentes affichant une nette diminution dans un contexte de montée en puissance du télétravail et du chômage partiel. Le nombre de personnes absentes est passé de 59 995 à 45 957 (-23%) entre avril 2019 et avril 2020, puis de 57 602 à 37 480 (-35%) entre mai 2019 et mai 2020. Le nombre moyen de jours par personne est passé de 8,1 à 14,6 (+80%) entre avril 2019 et avril 2020, puis de 8,5 à 13,4 (+59%) entre mai 2019 et mai 2020.

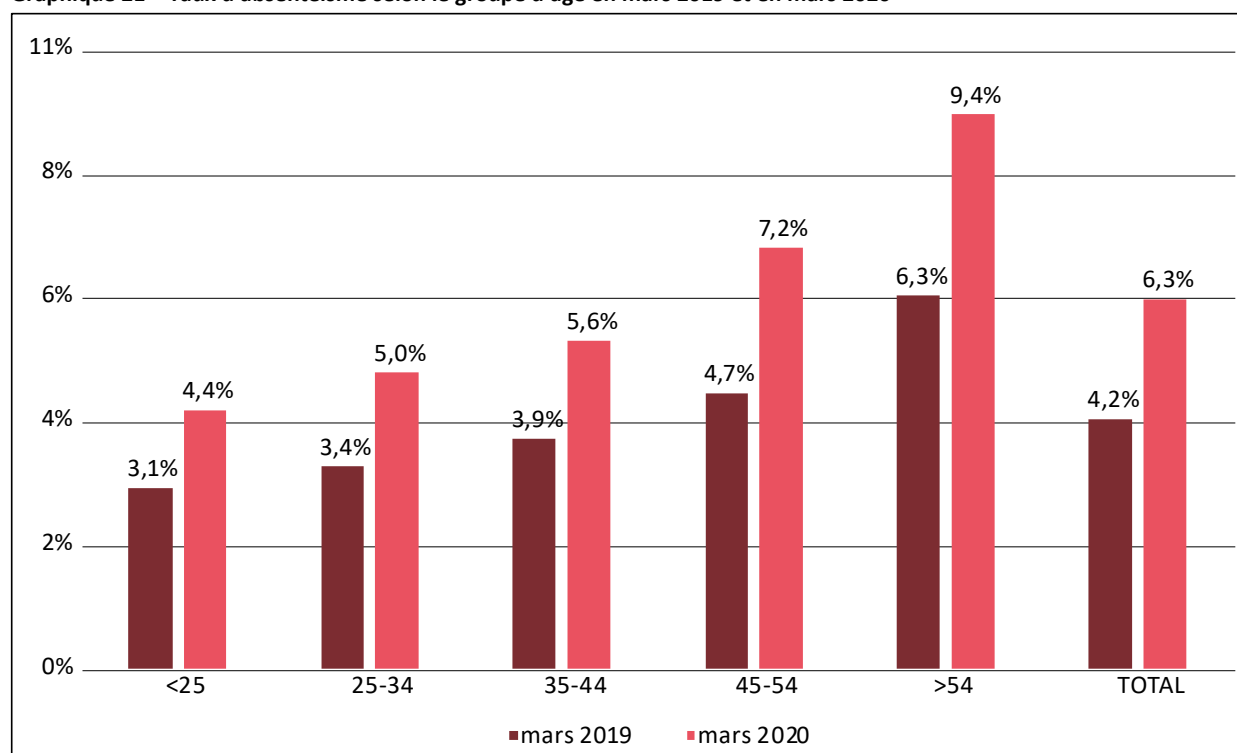
¹⁰ D'une manière générale, les indicateurs présentés dans ce rapport ont été établis avec un recul minimum de 3 mois. Etant donné que le recul minimum retenu pour établir les indicateurs repris dans ce chapitre est de 1 mois, ces derniers ne peuvent pas être considérés comme définitifs. Cependant, les corrections attendues seront d'ampleur limitée et ne remettront pas en cause les tendances ici décrites.

6.2 ANALYSE DE L'AUGMENTATION DU TAUX D'ABSENTÉISME DES SALARIÉS ENTRE MARS 2019 ET MARS 2020

Entre mars 2019 et mars 2020, le taux d'absentéisme des salariés est passé de 4,2% à 6,3%, affichant ainsi une progression de +48%. Etant donné que la comparaison entre mars 2019 et mars 2020 permet de capter les effets de la crise sanitaire du COVID-19 sur l'absentéisme maladie tout en minimisant les variations saisonnières propres au phénomène, ce taux de +48% donne un ordre de grandeur des effets que la crise a eu au cours du mois de mars sur l'absentéisme maladie. L'analyse détaillée de cette progression révèle les faits suivants :

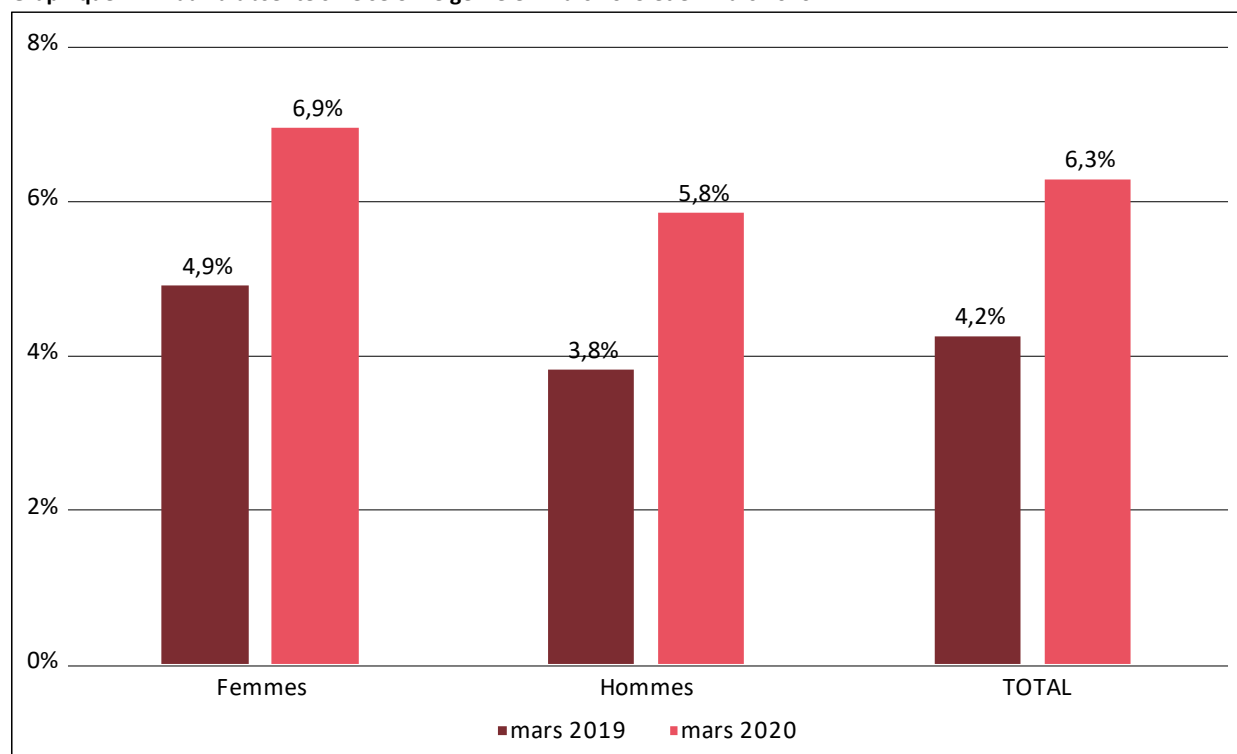
Taux d'absentéisme par groupe d'âge : La progression du taux d'absentéisme constatée entre mars 2019 et mars 2020 (+48%) s'observe dans chaque groupe d'âge. Les 45-54 ans affichent cependant la progression la plus forte (+53%) (graphique n°21).

Graphique 21 – Taux d'absentéisme selon le groupe d'âge en mars 2019 et en mars 2020



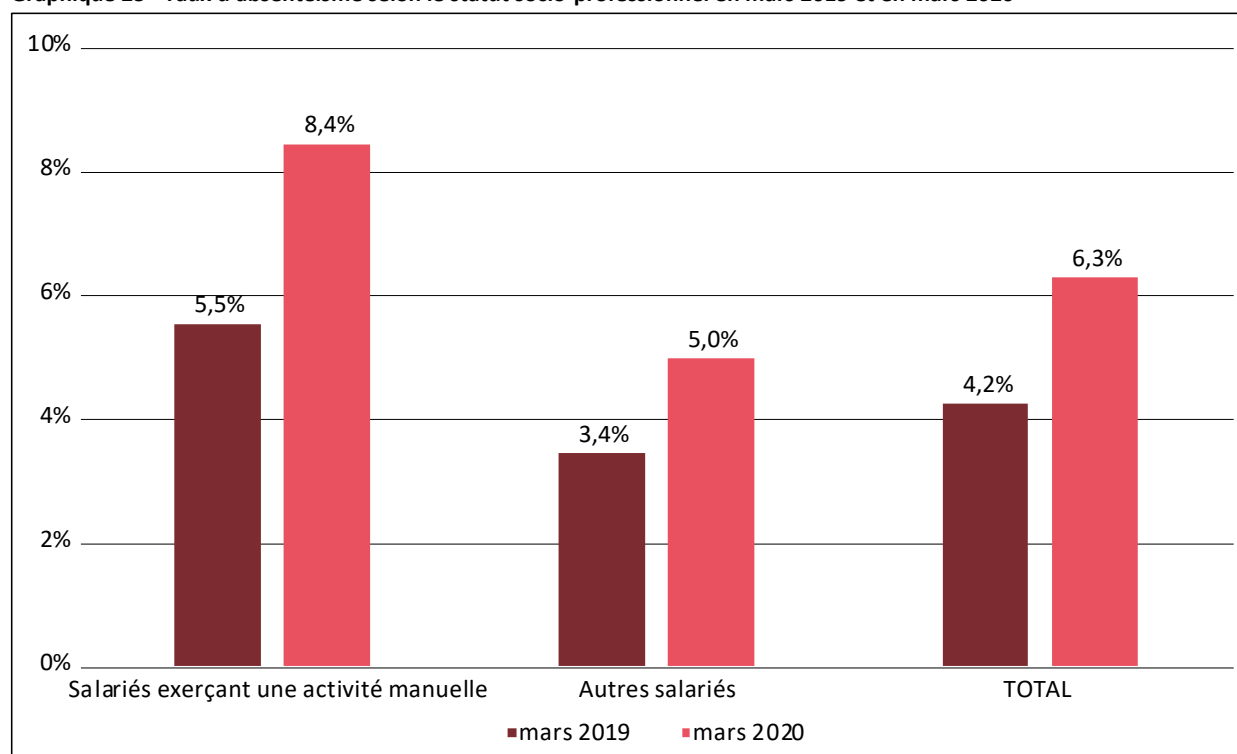
Taux d'absentéisme selon le genre : La progression du taux d'absentéisme constatée entre mars 2019 et mars 2020 (+48%) s'observe aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Elle est toutefois plus prononcée chez ces derniers (+53% contre +42%) (graphique n°22).

Graphique 22 - Taux d'absentéisme selon le genre en mars 2019 et en mars 2020



Taux d'absentéisme selon le statut socio-professionnel : La progression du taux d'absentéisme constatée entre mars 2019 et mars 2020 (+48%) s'observe aussi bien chez les salariés exerçant une occupation à dominante manuelle que chez les autres salariés. C'est toutefois chez les premiers qu'elle est la plus prononcée (+53% contre +45%) (graphique n°23).

Graphique 23 - Taux d'absentéisme selon le statut socio-professionnel en mars 2019 et en mars 2020



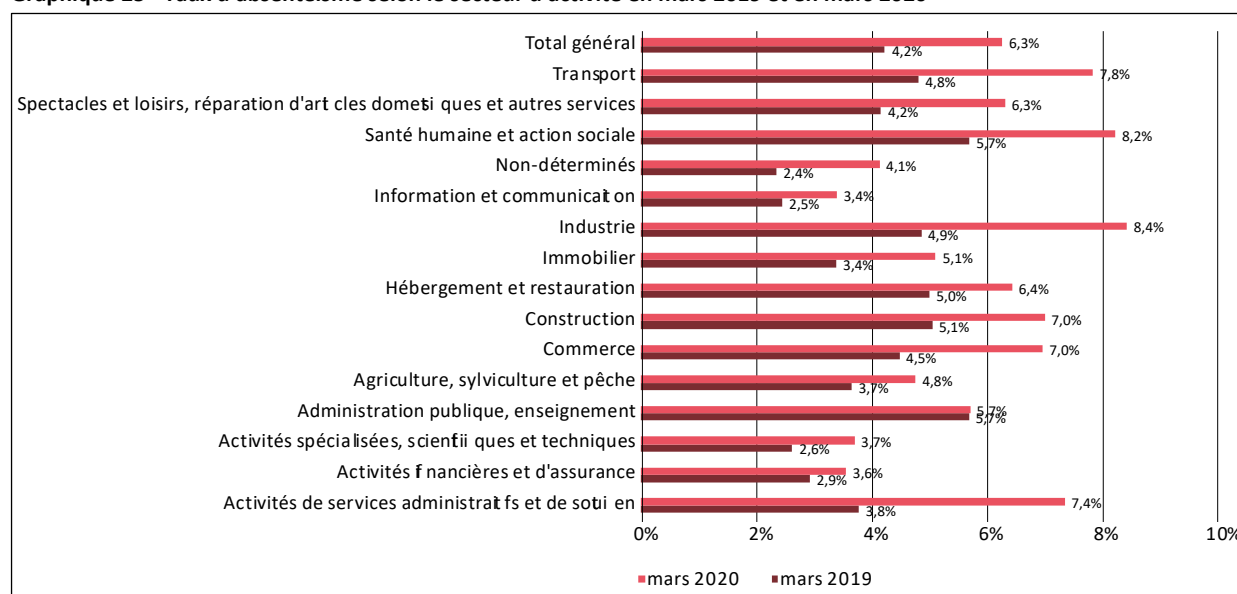
Taux d'absentéisme selon la résidence: La progression du taux d'absentéisme constatée entre mars 2019 et mars 2020 (+48%) s'observe aussi bien chez les résidents que chez les frontaliers. C'est toutefois chez ces derniers qu'elle est la plus prononcée (+74% contre +24%) (graphique n°24).

Graphique 24 - Taux d'absentéisme selon la résidence en mars 2019 et en mars 2020



Taux d'absentéisme selon le secteur d'activité: La progression du taux d'absentéisme constatée entre mars 2019 et mars 2020 (+48%) s'observe dans chaque secteur d'activité. C'est toutefois dans le secteur des activités de services administratifs et de soutien (dont intérim) qu'elle est la plus prononcée (+94%) et dans l'administration publique et l'enseignement qu'elle est la moins prononcée (+0%) (graphique n°25).

Graphique 25 - Taux d'absentéisme selon le secteur d'activité en mars 2019 et en mars 2020



7 MÉTHODOLOGIE

7.1 CHAMPS ÉTUDIÉ

Sont retenues toutes les occupations de tous les salariés de statut privé ayant eu au moins une occupation au cours de l'année. Seul l'absentéisme pour cause de maladie est traité. Les périodes relatives à la maternité et aux accidents sont écartées.

7.2 SOURCE

Les chiffres sur l'absentéisme s'appuient sur les périodes d'incapacité de travail renseignées au Centre commun de la sécurité sociale par les salariés et par les patrons.

7.3 DÉFINITIONS

Taux d'absentéisme

Pour un groupe d'individus donné et pour une période donnée, le taux d'absentéisme est défini par le rapport entre le nombre total de jours civils de maladie de tous les individus et le nombre total de jours civils correspondant à la somme des durées pendant lesquelles ils ont exercé une occupation.

Taux d'absentéisme de courte et de longue durée

Le taux d'absentéisme de courte durée est défini par le rapport entre le nombre de jours civils de maladie, dans la période comprise entre le 1^{er} et le 21^{ème} jour de chaque absence le cas échéant, et le nombre de jours civils correspondant à la durée d'occupation.

Le taux d'absentéisme de longue durée est défini par le rapport entre le nombre de jours civils de maladie, dans la période comprise entre 22^{ème} et le dernier jour de chaque absence, et le nombre de jours civils correspondant à la durée d'occupation.

Épisode de maladie

Un épisode de maladie est une période constituée de jours civils de maladie consécutifs. Une rechute précédée d'une reprise du travail est considérée comme un nouvel épisode.

7.4 SÉLECTION DES PÉRIODES DE MALADIE

Approche « comptable »

L'optique comptable consiste à considérer uniquement les jours de maladie compris entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année étudiée. Cette approche est retenue pour le calcul des taux d'absentéisme.

Cette approche ne permet pas d'analyser de façon optimale les durées des épisodes de maladie, étant donné que les épisodes commençant et/ou finissant en dehors de l'année sont tronqués. Pour ce type d'analyse, c'est l'approche « durée », définie ci-dessous, qui est retenue.

Approche « durée »

L'optique durée consiste à considérer tous les épisodes se terminant au cours de l'année. De cette façon aucun épisode n'est tronqué.

8 ANNEXE

Tableau 3. - Taux d'absentéisme mensuel

	2018	2019
janvier	4,13%	4,13%
février	4,85%	4,64%
mars	4,53%	4,23%
avril	3,66%	3,94%
mai	3,48%	3,82%
juin	3,81%	3,71%
juillet	3,56%	3,65%
août	3,03%	3,05%
septembre	3,52%	3,68%
octobre	4,11%	4,26%
novembre	4,13%	4,25%
décembre	3,78%	3,97%
Total	3,88%	3,94%

Tableau 4. - Taux d'absentéisme selon le secteur d'activité

	2018	2019
Activités de services administratifs et de soutien	4,14%	4,22%
Activités financières et d'assurance	2,69%	2,61%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,45%	2,51%
Administration publique, enseignement	3,93%	3,98%
Agriculture, sylviculture et pêche	3,41%	3,29%
Autres activités de services	3,41%	3,47%
Commerce	4,06%	4,22%
Construction	4,48%	4,56%
Hébergement et restauration	4,73%	4,94%
Immobilier	3,03%	3,06%
Industrie	4,49%	4,53%
Information et communication	2,32%	2,29%
Santé humaine et action sociale	5,06%	5,15%
Transport	4,41%	4,53%
Total	3,88%	3,94%

Tableau 5. - Taux d'absentéisme de courte durée selon le secteur d'activité

	2018	2019
Activités de services administratifs et de soutien	2,57%	2,66%
Activités financières et d'assurance	1,85%	1,80%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,72%	1,71%
Administration publique, enseignement	2,71%	2,56%
Agriculture, sylviculture et pêche	2,13%	2,03%
Autres activités de services	2,05%	2,08%
Commerce	2,34%	2,50%
Construction	2,65%	2,70%
Hébergement et restauration	2,67%	2,79%
Immobilier	1,74%	1,84%
Industrie	2,69%	2,70%
Information et communication	1,66%	1,65%
Santé humaine et action sociale	3,31%	3,35%
Transport	2,51%	2,64%
Total	2,39%	2,43%

Tableau 6. - Taux d'absentéisme de longue durée selon le secteur d'activité

	2018	2019
Activités de services administratifs et de soutien	1,57%	1,56%
Activités financières et d'assurance	0,84%	0,80%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,74%	0,81%
Administration publique, enseignement	1,23%	1,42%
Agriculture, sylviculture et pêche	1,28%	1,26%
Autres activités de services	1,36%	1,40%
Commerce	1,71%	1,72%
Construction	1,83%	1,86%
Hébergement et restauration	2,06%	2,15%
Immobilier	1,29%	1,21%
Industrie	1,80%	1,83%
Information et communication	0,66%	0,64%
Santé humaine et action sociale	1,75%	1,80%
Transport	1,90%	1,89%
Total	1,48%	1,50%

Tableau 7. - Part de salariés absents pour cause de maladie selon le secteur d'activité

	2018	2019
Activités de services administratifs et de soutien	42,9%	43,3%
Activités financières et d'assurance	62,4%	61,0%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	55,8%	54,9%
Administration publique, enseignement	60,6%	59,5%
Agriculture, sylviculture et pêche	43,3%	42,2%
Autres activités de services	53,4%	52,6%
Commerce	54,3%	54,1%
Construction	56,3%	55,4%
Hébergement et restauration	47,8%	48,5%
Immobilier	46,2%	45,7%
Industrie	59,2%	58,4%
Information et communication	52,4%	52,0%
Santé humaine et action sociale	71,2%	70,7%
Transport	51,1%	51,7%
Total	55,7%	55,2%

Tableau 8. - Nombre moyen d'épisodes selon le secteur d'activité (pour les salariés absents au moins une fois)

	2018	2019
Activités de services administratifs et de soutien	2,45	2,47
Activités financières et d'assurance	2,97	2,95
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,85	2,89
Administration publique, enseignement	3,39	3,43
Agriculture, sylviculture et pêche	2,53	2,56
Autres activités de services	2,54	2,56
Commerce	2,44	2,50
Construction	2,33	2,37
Hébergement et restauration	2,27	2,31
Immobilier	2,37	2,33
Industrie	2,50	2,55
Information et communication	2,66	2,63
Santé humaine et action sociale	3,28	3,29
Transport	2,56	2,62
Total	2,69	2,72

Tableau 9. - Durée moyenne des absences selon le secteur d'activité (en nombre de jours)

	2018	2019
Activités de services administratifs et de soutien	9,32	9,23
Activités financières et d'assurance	4,91	4,76
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,74	4,86
Administration publique, enseignement	6,09	6,43
Agriculture, sylviculture et pêche	8,88	8,92
Autres activités de services	8,38	8,40
Commerce	9,61	9,42
Construction	10,76	10,85
Hébergement et restauration	12,00	12,19
Immobilier	9,11	8,72
Industrie	9,91	9,87
Information et communication	5,24	5,25
Santé humaine et action sociale	6,97	7,07
Transport	10,62	10,41
Total	7,97	7,98

Tableau 10. - Décomposition du taux d'absentéisme des salariés résidents selon la raison médicale

	2018	2019
Maladies du système nerveux (hors AVC)	0,16%	0,15%
Traumatismes	0,29%	0,28%
Maladies infectieuses et parasitaires	0,50%	0,46%
Convalescences après acte chirurgical	0,51%	0,55%
Troubles mentaux et du comportement	0,59%	0,64%
Maladies du système ostéo-art.	0,59%	0,62%
Autres	0,96%	0,98%
Total	3,61%	3,68%

Tableau 11. - Poids des principales raisons médicales dans le nombre de jours de maladie des salariés résidents selon le secteur d'activité

		2018	2019
Maladies du système nerveux (hors AVC)	Activités de services administratifs et de soutien	4,56%	4,54%
	Activités financières et d'assurance	3,10%	3,12%
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,34%	4,31%
	Administration publique, enseignement	3,68%	3,54%
	Agriculture, sylviculture et pêche	11,19%	8,56%
	Autres activités de services	3,81%	4,32%
	Commerce	3,75%	4,14%
	Construction	5,00%	3,64%
	Hébergement et restauration	4,27%	4,25%
	Immobilier	4,20%	4,24%
	Industrie	6,18%	4,23%
	Information et communication	5,24%	4,17%
	Santé humaine et action sociale	4,57%	3,72%
	Transport	4,64%	5,15%
	Total	4,37%	4,08%

		2018	2019
Traumatismes	Activités de services administratifs et de soutien	8,01%	7,32%
	Activités financières et d'assurance	5,25%	5,13%
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7,01%	5,75%
	Administration publique, enseignement	8,24%	7,39%
	Agriculture, sylviculture et pêche	11,32%	8,46%
	Autres activités de services	7,63%	6,65%
	Commerce	8,59%	8,41%
	Construction	10,31%	9,81%
	Hébergement et restauration	8,70%	7,93%
	Immobilier	8,94%	7,50%
	Industrie	7,17%	9,44%
	Information et communication	7,92%	7,37%
	Santé humaine et action sociale	7,49%	7,77%
	Transport	7,34%	7,76%
	Total	8,10%	7,66%
Maladies infectieuses et parasitaires	Activités de services administratifs et de soutien	11,08%	10,01%
	Activités financières et d'assurance	20,33%	19,81%
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	21,99%	18,69%
	Administration publique, enseignement	16,34%	13,25%
	Agriculture, sylviculture et pêche	9,21%	8,17%
	Autres activités de services	12,01%	10,55%
	Commerce	13,42%	12,50%
	Construction	10,55%	9,32%
	Hébergement et restauration	9,76%	8,58%
	Immobilier	12,44%	11,20%
	Industrie	10,66%	10,75%
	Information et communication	21,87%	22,64%
	Santé humaine et action sociale	15,93%	14,54%
	Transport	13,47%	12,08%
	Total	13,96%	12,63%
Convalescences après acte chirurgical	Activités de services administratifs et de soutien	11,85%	13,13%
	Activités financières et d'assurance	11,12%	11,82%
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	10,59%	10,30%
	Administration publique, enseignement	14,13%	15,54%
	Agriculture, sylviculture et pêche	20,22%	22,82%
	Autres activités de services	19,13%	17,67%
	Commerce	14,68%	15,78%
	Construction	14,97%	16,91%
	Hébergement et restauration	14,01%	15,43%
	Immobilier	16,29%	15,86%
	Industrie	21,57%	14,59%
	Information et communication	10,43%	11,73%
	Santé humaine et action sociale	13,22%	14,48%
	Transport	13,69%	12,26%
	Total	14,12%	14,82%

		2018	2019
Troubles mentaux et du comportement	Activités de services administratifs et de soutien	17,76%	18,05%
	Activités financières et d'assurance	23,52%	21,02%
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	19,11%	21,30%
	Administration publique, enseignement	15,24%	18,94%
	Agriculture, sylviculture et pêche	9,74%	9,74%
	Autres activités de services	13,75%	14,57%
	Commerce	19,02%	17,64%
	Construction	9,56%	10,63%
	Hébergement et restauration	20,29%	19,97%
	Immobilier	13,09%	15,89%
	Industrie	15,37%	26,11%
	Information et communication	17,89%	17,13%
	Santé humaine et action sociale	16,18%	17,70%
	Transport	15,67%	16,59%
	Total	16,37%	17,26%
Maladies du système ostéo-art.	Activités de services administratifs et de soutien	20,68%	20,97%
	Activités financières et d'assurance	5,98%	6,32%
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7,33%	8,22%
	Administration publique, enseignement	15,91%	15,59%
	Agriculture, sylviculture et pêche	16,62%	17,84%
	Autres activités de services	17,97%	17,58%
	Commerce	15,76%	16,54%
	Construction	24,78%	25,46%
	Hébergement et restauration	17,93%	20,06%
	Immobilier	17,66%	18,99%
	Industrie	12,90%	12,09%
	Information et communication	7,62%	7,07%
	Santé humaine et action sociale	15,66%	15,65%
	Transport	16,15%	18,03%
	Total	16,47%	16,99%
Autres	Activités de services administratifs et de soutien	26,05%	25,98%
	Activités financières et d'assurance	30,71%	32,79%
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	29,63%	31,42%
	Administration publique, enseignement	26,46%	25,74%
	Agriculture, sylviculture et pêche	21,70%	24,41%
	Autres activités de services	25,70%	28,66%
	Commerce	24,77%	24,99%
	Construction	24,83%	24,22%
	Hébergement et restauration	25,05%	23,77%
	Immobilier	27,39%	26,32%
	Industrie	26,14%	22,80%
	Information et communication	29,04%	29,89%
	Santé humaine et action sociale	26,94%	26,14%
	Transport	29,04%	28,13%
	Total	26,61%	26,57%